

CONSEIL DE L'UFR

PROCÈS-VERBAL de la séance du 11 juillet 2023

La séance est ouverte à 9 h 30 sous la présidence de Madame Christiane Forestier, Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie.

La liste émargée des membres du Conseil (à consulter au secrétariat du Doyen-Directeur) indique les présents et les délégations de pouvoir.

*

ORDRE DU JOUR :

1° - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 25 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

2° - MODALITÉS DE CONTROLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES 2023-2024

M. Olivier Chavignon, responsable pédagogique présente la PASS et Mme Marie-Ange Civiale, Directeur des études – l'ensemble des M3C :

PASS (règles de classement)

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle des études pharmaceutiques

Licence professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé

Master Sciences du Médicament et des Produits de Santé

Master Qualité, Hygiène, Sécurité - Parcours Qualité des produits de Santé

DEUST Préparateur, Technicien en Pharmacie

L'ensemble des modifications souhaitées, suite à la relecture de l'Institut SVSAE, est adopté à l'unanimité, quelques modifications supplémentaires sont demandées en séance (cf. M3C modifiées).

3° - JOURNEE « IMMERSION INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE »

Aborder au point 2 de l'ordre du jour.

Intégrée dans le POP →

Faciliter les choix d'orientation en permettant à tous les étudiants d'avoir une vision concrète des métiers de l'industrie pharmaceutique

**Date : 3 octobre 2023, semaine de l'industrie pharmaceutique
journée banalisée dans l'emploi du temps**

Public : l'ensemble de la promotion DFGSP3

Objectif :

Faire découvrir aux étudiants les différents secteurs de l'industrie pharmaceutique (production, qualité, aspect réglementaire, marketing,) sur site industriel.

voir la réalité de terrain sur 2 sites différents

interagir avec des professionnels présents sur les différents sites

Logistique : petits groupes (4), transport en bus, organisé et sponsorisé par le GIMRA

*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.